



## Harcelee dans mon travail pour que je quitte mon travail

Par **MARIE**, le **06/02/2009** à **14:52**

Je suis employée depuis 1985 dans un laboratoire d'analyses médicales, tout allait bien jusqu'au jour où j'ai été opéré d'un cancer.

La première fois, j'ai fait un traitement chimio et tout se passait bien avec mes employeurs. J'étais en mi temps thérapeutique, lorsque j'avais mon traitement, je m'arrêtais 3 à 4 jours et ensuite je reprenais le travail. Avantage pour mon employeur qui était payé par la Sécu alors que je travaillais. Tout allait bien, j'ai du subir une deuxième intervention 2 ans après. Je me suis arrêtée pour mon opération et ensuite j'ai pris mes congés payés, je ne voulais pas refaire de mi- temps thérapeutique.

Après cette opération, lorsque j'ai repris mon travail, cela avait bien changé.

Depuis c'est un enfer, je suis constamment surveillée, épiée pour pouvoir constater le moindre erreur que je peux faire.

Je fais un travail, on me donne autre chose à faire afin que je ne puisse pas terminer ce que je fais. Si je termine mon travail mais que je n'ai pas le temps de faire le reste, c'est que je suis incompetente. Je fais blanc, je devais faire noir et c'est constamment les reproches.

Dans cette entreprise, il va y avoir une restructuration car nous devons nous regrouper avec d'autres laboratoires, ce qui fait qu'il va y avoir trop de personnel, je suis la plus ancienne, je reviens chère pour l'entreprise. Tous les 3 mois, j'avais une prime d'intéressement, mais cela fait 3 fois que l'on me supprime la prime car je ne suis plus performante et je fais apparemment trop d'erreur.

J'ai déjà eu 2 lettres recommandées car j'avais dit à un patient de venir chercher ses résultats le mercredi au lieu du vendredi. Aujourd'hui, je vais recevoir une troisième lettre apparemment la dernière à ce que l'on m'a dit, je ne sais pas ce qui m'attend et j'appréhende beaucoup.

Tous les ans, nous sommes convoqués à la médecine du travail, je lui ai expliqué la situation, je prends des médicaments pour pouvoir tenir le coup car je n'en peux plus, Le médecin de la

médecine du travail m'a dit de tenir le coup de ne surtout pas m'arrêter, qu'elle connaissait très bien la situation ainsi que la directrice administrative qui est à l'origine de cette persécution perpétuelle.

Je ne suis pas la seule dans cette situation, mais personne ne veut rien dire de peur de perdre son emploi

QUE DOIS JE FAIRE POUR ME DEFENDRE - JE NE VEUX PAS ME METTRE EN MALADIE MAIS QUELLE SERAIT LA MEILLEURE SOLUTION - QUI PEUT M'AIDER  
MERCİ POUR VOS REPNSES

Par **Visiteur**, le **06/02/2009** à **19:03**

A[fluo]ujourd'hui, je vais recevoir une troisième lettre apparemment la dernière à ce que l'on m'a dit, je ne sais pas ce qui m'attend et j'appréhende beaucoup. [/fluo]

vous devez vous en douter ... un licenciement est en prévision.... et en plus votre employeur cherche la faute..... pour ne pas vous payer vos indemnités !!!

désolée d'être si franche.. vous allez devoir vous armer de courage .... car personne ne témoignera pour vous..

depuis quand avez vous repris ???

a bientôt..

Par **MARIE**, le **08/02/2009** à **20:23**

Cela fait deux ans que j'ai eu ma deuxième opération et que j'ai repris mon travail à plein temps. Je n'ai pas voulu reprendre en mi-temps thérapeutique, ce qui aurait été plus avantageux pour mon employeur.

J'attends la lettre qui m'a été promise et je pense que je vais aller à l'inspection du travail pour voir ce que je peux faire.

De toute façon, pour moi actuellement, c'est un enfer, il n'y a rien à faire et je vais y laisser ma santé.

Ce qui m'inquiète le plus, c'est au point de vue financier car je suis seule et je n'ai que mon salaire pour vivre. J'attends et je vais voir pour la suite. De toute façon, je n'ai pas le choix.

Merci pour ta réponse. C'est vrai qu'elle est franche mais il ne faut pas se leurrer, c'est la vérité.

MERCİ ENCORE

Par **Visiteur**, le **08/02/2009** à **20:29**

bonsoir,

courage.... pensez à votre santé....

tenez nous au courant ....

Par **MARIE**, le **08/02/2009** à **20:35**

BONSOIR EGALEMENT ET MERCI